

Opinion | Il faut réinventer le modèle de la restauration

La crise sanitaire a révélé le rôle déterminant de la restauration dans le maintien du lien social. Désormais, selon Frédéric Lafage, c'est l'ensemble du secteur qui doit être repensé avec l'aide des pouvoirs publics.

La fermeture brutale le 14 mars dernier de la totalité des bars et des restaurants ainsi que des structures de restauration collective (scolaire, entreprise...) a eu pour conséquence de faire prendre conscience à l'ensemble de la population de l'importance culturelle, sociale et économique de ce secteur d'activité et de l'ensemble des professionnels qui le composent.

La crise, un catalyseur

Les villes désincarnées, les travailleurs contraints de revoir leur organisation pour s'alimenter soulignant combien la restauration influe sur notre organisation économique, les cris d'alarme des professionnels du secteur étouffés par les charges sans plus aucune rentrée d'argent : autant de signaux forts qui ont agité les citoyens, les médias et les décideurs publics.

Face à ce constat accablant, les professionnels de la restauration ont fait face comme ils ont pu, pour sauver leur activité et les emplois qu'elle représente, et pour mettre leur savoir-faire au service du bien commun.

La crise a ainsi eu pour effet d'accélérer des mutations qui étaient déjà à l'œuvre : la transition vers l'approvisionnement en circuits courts, la pédagogie autour de l'importance du bio et du "bien-manger" ou encore le développement de services de livraison à domicile ou sur le lieu de travail. Et ce dernier point semble clé, car si les restaurants ont pu rouvrir leurs portes le 15 juin dernier, 39 % des Français déclarent qu'ils n'ont pas l'intention d'y retourner dans les prochaines semaines.

Réformes structurelles

Pour garantir la pérennité du secteur de la restauration, l'aider à faire face aux nouvelles normes sanitaires imposées et le prémunir de cette situation catastrophique si le schéma venait à se reproduire, il est donc primordial de lui donner les moyens de se redéfinir et d'engager rapidement les réformes structurelles dont dépend sa survie.

Les modalités de la restauration collective doivent par exemple être revues rapidement pour anticiper et organiser l'étalement du temps de repas dans les écoles et les entreprises, ce qui suppose une réorganisation globale des plannings.

Et pourquoi ne pas envisager que son avenir passe aussi par la livraison de repas aux salariés en télétravail ou répartis dans d'autres espaces de convivialité au sein de l'entreprise ?

La crise aura en effet nécessairement des conséquences sur l'organisation et la conception même des espaces, qui devront être plus grandes, mais aussi modulaires pour accueillir d'autres activités sur les temps "morts" et ainsi assurer leur rentabilité. Autant d'enjeux déterminants dont la profession doit désormais se saisir pour faire face à son avenir.

Mais qu'il s'agisse de repenser les espaces ou de diversifier son offre en lançant des services de vente à emporter, cela ne s'improvise pas, car il faut par exemple prendre en compte un cadre réglementaire et sanitaire strict, les conditions d'exploitation, la nature des équipements (cellule de refroidissement, moyens de conditionnement...) et les processus associés qui nécessitent des formations spécifiques à ce type d'activité.

Des moyens pour la filière

Le gouvernement, en annonçant des reports de charge et la poursuite de l'indemnisation du chômage partiel, a répondu pour partie à l'urgence de la situation. Mais pour pérenniser l'ensemble du secteur et lui permettre de repartir sur des bases solides, il est désormais temps de lui donner les moyens de se réinventer en profondeur.

Il serait presque suicidaire pour la profession de demeurer dans une position attentiste, subordonnée aux décisions des maîtres d'ouvrage, ce qui risquerait de reporter le redémarrage de l'activité à 2021. Il faut lui donner les capacités de se réunir pour décider de nouvelles lignes directrices, revoir son modèle économique et proposer les évolutions réglementaires nécessaires à sa relance.

Et il y a urgence, car les études préalables à toute prise de décision qui ne sont pas lancées aujourd'hui retardent l'ensemble de la chaîne de production et menacent directement et indirectement des milliers d'emplois. Les professionnels sont porteurs de solutions et déterminés à sauver leur secteur, il ne reste plus qu'à leur en donner les moyens !

Frédéric Lafage est président de la *fédération patronale Cinov*.

par Frédéric Lafage

